



Clinique Saint Didier

13 Avenue du Commandant Mesnard 49240 AVRILLÉ

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Mis à jour le 14 Février 2025

Vous séjournez dans un établissement de santé privé, organisé selon un projet médical et thérapeutique. De ce fait, et comme dans toute collectivité, des règles y sont imposées. Nous vous demandons de prendre quelques minutes pour consulter et signer ce document. Nous avons souhaité que ces quelques règles soient le moins contraignantes possible. Elles seront les références sur lesquelles nous nous appuyons pour vous permettre un séjour le plus agréable possible mais aussi le plus efficace en termes de prise en charge.

Toute admission sous-entend l'acceptation et le respect de ce règlement de fonctionnement

Admission : Vous êtes accueilli et installé dans votre chambre par le personnel soignant qui procédera avec vous à un inventaire de vos effets personnels. Il vous demandera de lui remettre la totalité des médicaments éventuellement apportés.

Après la consultation d'admission avec votre psychiatre, sur prescription, et avec votre accord, certains objets personnels pourront être retirés pour votre propre sécurité et dans le cadre de votre projet personnalisé de soin.

Chambre : Votre chambre est votre lieu d'intimité et de repos.

Il n'est donc pas souhaitable de vous réunir à plusieurs patients dans votre chambre, des lieux communs sont prévus à cet effet.

Pour des raisons administratives ou thérapeutiques, des changements de chambre peuvent être rendus nécessaires. Vous en serez informé en temps utile.

Chacun doit respecter l'environnement, le matériel et le mobilier de la clinique. Toute dégradation dont vous-même ou l'un de vos visiteurs serait responsable vous sera facturée. Un contrôle des chambres sera effectué préalablement à votre départ.

Lors de vos sorties d'essai, l'infirmière fermera votre porte à clef.

Une personnalisation discrète de votre chambre est tolérée (photographie sous cadre plastique, par exemple). **En aucune manière, vous ne pouvez accrocher quoi que ce soit aux murs.**

L'établissement est garant du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité en son sein. A cet effet, tout patient dans le cadre de son projet personnalisé de soins, pourra se voir proposer un inventaire de ses effets personnels en sa présence.

Horaires : Vos journées sont rythmées par des temps précis qu'il est nécessaire de respecter afin de permettre à l'organisation mise en place de fonctionner au mieux et de satisfaire ainsi le plus grand nombre d'entre vous.

Vos visiteurs seront priés de quitter l'établissement à **18h00** au plus tard.

Enfin, vous serez priés de regagner vos chambres respectives, au plus tard à **23h00**

Les repas : Le petit déjeuner est servi en chambre à partir de 8h, le déjeuner et dîner sont servis en salle de restaurant à **12h30 et 19h00 précises**. Il est impératif de respecter ces horaires pour vous assurer un service optimal.

Fermeture des portes : Les accès extérieurs seront fermés à **22h30**

Hygiène : Nous vous demandons de respecter les règles d'hygiène personnelles élémentaires dans les chambres et les parties communes. **Votre chambre doit rester en ordre et accessible pour son entretien.** Il vous est demandé de ne pas y stocker de denrées périssables.

Tenue et comportement : Une tenue et un comportement corrects sont exigés en toute circonstance, ainsi qu'une attitude courtoise envers le personnel et les autres patients. En dehors de votre chambre, une tenue vestimentaire correcte et approprié est demandée.

Les festivités (anniversaires, départs,) ne sont pas autorisées, la clinique est aussi un lieu de calme et de repos.

Effets personnels : Vous êtes invités à vous munir pour la durée de votre hospitalisation d'un nécessaire de toilette (serviettes, vêtements de nuit, brosse à dents, dentifrice, savon, gel douche ...), de vêtements de ville ainsi que de vêtements pour la pratique d'activités physiques (jogging, chaussures de sports).

Ateliers Thérapeutiques et occupationnels : Un planning des ateliers proposés est affiché et un petit livret explicatif de ces activités est disponible sur demande.

Ces soins font partie de votre prise en charge et de votre projet de soins personnalisé. Ils peuvent être prescrits par les médecins ou conseillés par les soignants. Vous pouvez aussi vous y inscrire selon vos envies, en l'absence de contre-indication médicale.

Les inscriptions de font au secrétariat du lundi au vendredi de 17h à 18h

Atelier créatif : Cet atelier, ouvert à tous, nécessite, pour l'agrément de chacun, que son rangement et son entretien soient l'affaire de tous.

Libertés d'allers et venir : Sauf contre-indication médicale, les sorties d'essai ont lieu

- Soit à la journée
- Soit le week-end pour 24h
- Au moment de la sortie, vous-même et la personne vous accompagnant, s'il y a lieu, signera le document de sortie d'essai auprès de l'infirmier(e). Vous vous présenterez à celui (celle)-ci dès votre retour afin de faire un point sur le déroulé de la sortie.



Clinique Saint Didier

13 Avenue du Commandant Mesnard
49240 AVRILLÉ

Véhicules personnels : Durant votre hospitalisation toute conduite motorisée (auto, moto) est déconseillée tant du fait des troubles de l'attention et cognitifs qu'induit votre trouble psychiatrique justifiant votre hospitalisation que des troubles de la vigilance secondaires aux traitements psychotropes initiés ou majorés lors de votre hospitalisation.

Visites : Vous pouvez recevoir vos visiteurs, dans un nombre raisonnable de 14h00 et jusqu'à 18h00 sauf contre-indications médicales

Les visiteurs sont invités à signaler au personnel la remise de denrées ou d'objets à la personne visitée. Il n'est pas autorisé aux visiteurs d'apporter de médicaments ni aucune substance psychoactive licite ou illicite en dehors du tabac.

Pour les chambres doubles, les visiteurs doivent se tenir dans le salon du rez-de-chaussée prévu à cet effet ou dans le parc. Une salle peut également être mise à votre disposition sur demande préalable.

Les vélos, trottinettes, skateboards... et jeux d'enfants ainsi que les animaux domestiques, pour des raisons de sécurité et d'hygiène ne sont pas tolérés.

Confidentialité : Dans un souci de confidentialité et afin de respecter votre intimité sans divulguer votre présence au sein de l'établissement, **les photos prises par les patients ou leurs familles sont strictement interdites dans l'enceinte ainsi que le parc.** De même, à l'issue de votre hospitalisation, vous respecterez les autres patients en ne divulguant ni leur identité ainsi que toute information dont vous auriez été dépositaire.

La visite d'anciens patients sortis depuis moins de 3 mois n'est pas recommandée

Matériel toléré en chambre (ordinateurs portables, tablettes...)

L'établissement ne sera en aucune manière responsable de vol ou dégradation durant votre hospitalisation. Ne seront pas autorisés les objets volumineux, y compris les instruments de musique ou nécessitant de nombreux branchements et connexions. **Les bouilloires ne sont pas autorisées.**

Dépôt de valeurs : De manière générale, nous vous déconseillons de détenir de fortes sommes d'argent ou d'objets de valeur. Nous vous recommandons de déposer dans le coffre de votre chambre argent, chéquier et objet de valeur éventuels. La clinique décline toute responsabilité en cas de disparition.

Vols : La clinique n'est pas responsable des vols qui peuvent être commis dans les chambres, ni des prêts d'argent ou de matériel entre patients. Exceptionnellement (transfert d'un autre établissement) l'argent liquide et les chèquiers peuvent être déposés contre reçu, à l'accueil. Leur retrait peut se faire tous les jours ouvrés.

Téléphone : L'utilisation du téléphone est autorisée en chambre et dans le parc mais est proscrite dans les lieux communs à l'intérieur de la clinique. Son utilisation peut être limitée sur prescription médicale. Afin de respecter la confidentialité de chacun, vous ne prendrez aucune photo dans la clinique des autres patients, du personnel et des visiteurs.

Il est strictement interdit d'effectuer et des enregistrements audio ou vidéo dans la clinique même s'il ne s'agit que de vous.

Télévision : Un service de location de téléviseurs est à votre disposition. Il est activable en vous adressant à l'accueil. **Internet** : Un service de location de wifi est disponible au tarif de **0.9 euros par jour.**

Linge : La clinique met à votre disposition une buanderie, prenez contact avec le personnel soignant responsable de l'atelier occupationnel afin de connaître les conditions d'accès et les modalités d'utilisation. **En aucun cas votre linge ne doit pas être mis à sécher dans votre chambre.**

Tabac : Conformément à la loi n°91-32 du 10/01/1991, au décret n°2006-1386 du 15/11/2006 et par mesure de sécurité, il est formellement interdit de fumer ou vapoter dans les chambres, les parties communes et d'une façon générale à l'extérieur du bâtiment. **Il est interdit d'utiliser des bougies ou des produits inflammables dans les chambres.**

Courrier : Il vous est distribué chaque jour par le personnel à partir de 15h. Pour vos envois affranchis, une boîte aux lettres, située dans le hall d'entrée, est relevée plusieurs fois par semaine.

Consignes de sécurité : Les consignes de sécurité et d'incendie sont affichées dans les couloirs. L'accès aux ascenseurs est interdit aux enfants non accompagnés. La clinique est équipée d'un système de détection de fumée qui déclenche une alarme en cas de début d'incendie. En cas de sinistre, veuillez attendre dans votre chambre que le responsable vienne vous chercher et vous donne les consignes.

Economies d'énergies : La clinique s'engage dans une démarche de développement durable. Vous êtes un des acteurs de notre politique de protection de l'environnement, Aidez-nous par quelques gestes simples à la mettre en œuvre (voir documentation du livret d'accueil).

Le non-respect de ce règlement ainsi que tout comportement dangereux ou inadapté entraîneraient un arrêt de votre prise en charge à la clinique et une sortie immédiate de l'établissement.

Lu et approuvé – Signature :